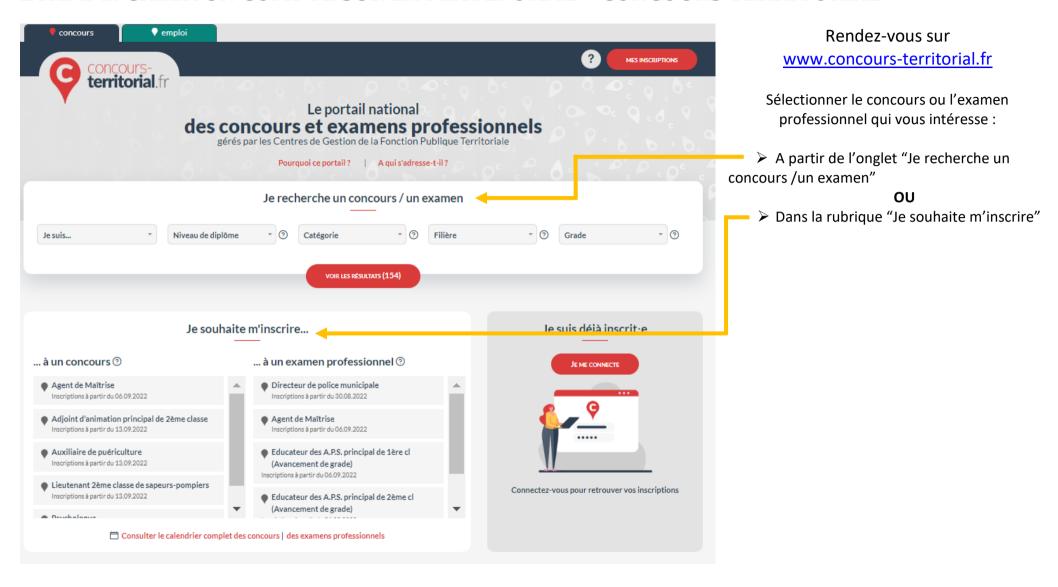
# Inscriptions aux concours et examens professionnels MODE D'EMPLOI

# L'inscription à un concours ou à un examen professionnel doit être réalisée en 3 étapes :

- 1. Créer un compte sur la plateforme concours territorial (www.concours-territorial.fr)
- 2. Effectuer une inscription en ligne sur le site internet du Centre de Gestion organisateur choisi
- 3. Validation en ligne de l'inscription via l'accès sécurisé candidat

Les étapes 1. et 2. peuvent être inversées mais si vous commencez directement par l'étape 2, vous serez redirigé sur la plateforme concours territorial (étape 1.)

# ETAPE 1: CREER UN COMPTE SUR LA PLATEFORME « CONCOURS TERRITORIAL »





Si le concours ou l'examen professionnel comporte des spécialités, vous devez en sélectionner une.

Cliquer ensuite sur JEVALIDE

Nous attirons votre attention sur le fait que les candidats <u>ne peuvent désormais plus s'inscrire à un même concours auprès de plusieurs</u>

<u>Centres de Gestion organisateurs dudit concours</u> (décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de *limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs Centres de Gestion*)

Cette limitation concerne les **concours uniquement**, elle ne concerne pas les examens professionnels.



Sélectionner le Centre de Gestion du Haut-Rhin (68) puis cliquer sur

### Je choisis une voie d'accès

### **EXTERNE**

Ouvert aux candidats justifiant de certains titres, diplômes spécifiques ou de l'accomplissement de certaines études ou aux candidats justifiant d'un titre, diplôme, qualification et/ou d'activités professionnelles reconnu(es) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

### INTERNE

Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière et agents en fonction dans une organisation internationale, sous réserve de position statutaire et d'une durée de services dans la fonction publique précisée par les statuts particuliers des cadres d'emplois.

### TROISIEME CONCOURS

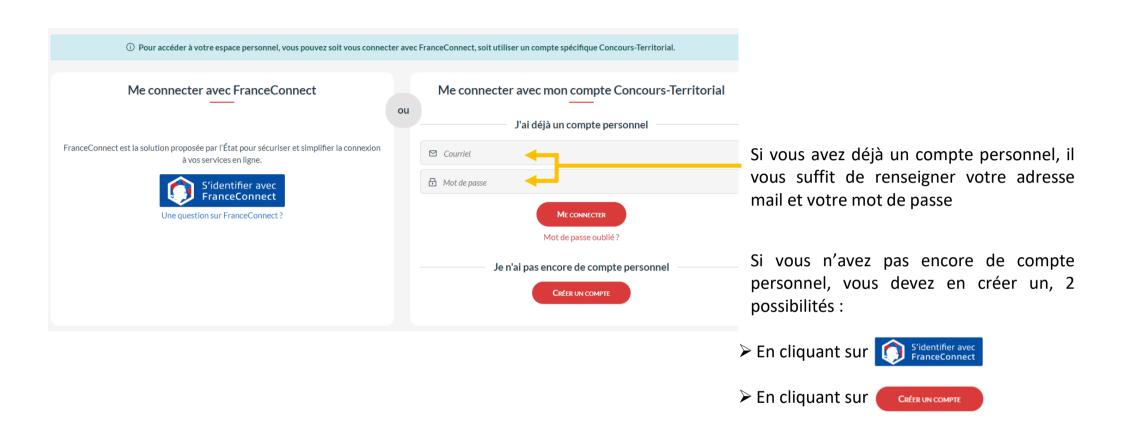
Cette voie permet l'accès à certains emplois aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre années au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles (quelle qu'en soit la nature) ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire, d'élu local ou d'agent public. Les titulaires de contrats aidés tels que les contrats Emplois - Jeunes, les C.E.S, C.E.C et les contrats uniques d'insertion CUI ou contrats d'accompagnement dans l'emploi C.A.E peuvent y avoir accès dans la mesure où ils remplissent les conditions exigées par les textes.

Choisir ensuite la voie d'accès (externe, interne ou 3ème voie) puis cliquer sur

JE VALIDE

ANNUIER



### Me connecter avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



### Une connexion en 4 étapes

Étape 1 : sélectionnez l'accès "FranceConnect"

Vous êtes alors redirigé vers l'interface "FranceConnect".

#### Étape 2 : choisissez un service en ligne dont vous êtes déjà usager

Une fois sur l'interface "FranceConnect", sélectionnez, parmi les administrations ou services d'identification proposées, un service pour lequel vous disposez déjà d'un compte.

#### Étape 3 : renseignez les identifiants du compte de ce service en ligne

Vous allez transiter temporairement sur le site internet du service sélectionné : renseignez votre identifiant et votre mot de passe comme vous le faites habituellement pour ce compte.

#### Étape 4: accédez à votre espace personnel sur Concours-Territorial

Une fois l'authentification validée, vous êtes automatiquement redirigé sur notre site, et vous pourrez accéder à votre compte et poursuivre votre inscription à un concours ou examen

# Pour créer votre compte, veuillez rentrer les informations suivantes

\*: champs obligatoires

Civilité (\*) Nom de naissance Prénom (\*) Nom d'usage (\*) Date de naissance (\*) Adresse e-mail (\*) Exemple: 01/01/1990 Exemple: prenom.nom@nomdedomaine.fr ☐ J'ai pris connaissance de la politique de traitement des données personnelles recueillies sur Concours-Territorial; dans ce cadre, vos données seront transmises aux gestionnaires concours des centres organisateurs des concours ou examens professionnels auxquels vous vous inscrivez (\*). Pourquoi ces informations personnelles sont-elles demandées ici? POURSUIVRE MON INSCRIPTION ANNULER ① Vous recevrez à l'adresse e-mail indiquée un lien d'activation qui vous permettra de définir votre mot de passe de connexion.

Si vous avez choisi de vous connecter via FranceConnect, il vous faudra suivre les 4 étapes indiquées.

Si vous avez choisi de créer un compte, vous devrez saisir les informations requises.

Puis cliquer sur Poursuivre Mon Inscription

(Vous recevrez à l'adresse mail indiquée un lien d'activation. Il faudra cliquer sur ce lien pour poursuivre la procédure et choisir un mot de passe.)

ou

Si vous avez déjà créer un compte sur la plateforme concours territorial, ce message s'affichera :



Un compte est déjà associé à cet e-mail. Utilisez la fonctionnalité **Mot de passe oublié** pour réinitialiser votre mot de passe.

Vous serez ensuite redirigé vers le formulaire d'inscription du Centre de Gestion organisateur choisi.



Centre de Gestion du Haut-Rhin

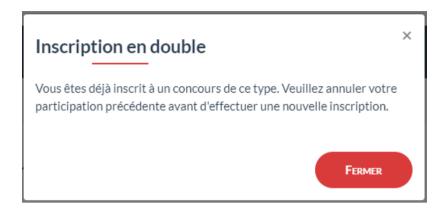
# **INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS**

### **AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE DE CLASSE NORMALE - SESSION 2023**





Si vous avez déjà effectué une inscription pour le même concours auprès d'un autre Centre de Gestion, le message suivant s'affichera :



Vous devrez donc d'abord annuler votre inscription précédente en cliquant sur



afin de poursuivre.



# ETAPE 2 : INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DU CENTRE DE GESTION SELECTIONNÉ



Vous pouvez ici prendre connaissance des différents documents mis à votre disposition (brochures, arrêtés d'ouverture, avis de concours, etc.)

Pour vous inscrire vous devez cliquer sur 📝 Se pré-inscrire

# Vous pourrez également, par la suite, dans ce bloc :



- > consulter vos résultats en cliquant sur
- consulter votre accès sécurisé en cliquant sur



Prendre connaissance des modalités d'inscription (arrêté d'ouverture, brochure etc...) avant de cocher la case « J'atteste... » puis cliquer sur Continuer la préinscription »

>> Résultats d'admission

### Compléter ensuite le formulaire d'inscription. Tous les champs marqués d'un \* doivent être obligatoirement renseignés.

#### PRÉ-INSCRIPTION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE DE CLASSE NORMALE - SESSION 2023

Concours B Médico-social

La pré-inscription du 04/10/2022 au 09/11/2022 sur Internet ne constitue pas une inscription définitive. Pour que celle-ci soit prise en compte, il est impératif de valider votre pré-inscription via votre accès sécurisé et ce au plus tard l 17/11/2022. Si vous ne le faites pas, votre pré-inscription ne sera pas prise en compte. Les documents à fournir pourront être déposés sur l'accès sécurisé dans la limite des dates indiquées.

Les champs annotés d'une astérisque (\*) doivent obligatoirement être remplis.





Il est impératif de bien retenir son mot de passe car il vous permettra d'accéder à votre espace sécurisé.

Une fois le formulaire complété vous devez cliquer sur visualisation des éléments saisis »

PRÉ-INSCRIPTION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE DE CLASSE NORMALE - SESSION 2023 Concours B Médico-social INFORMATIONS DE PRÉ-INSCRIPTION Type de concours : CONCOURS SUR TITRES **ETAT CIVIL DU CANDIDAT** Genre: Madame Nom usuel: DUPONT Nom de naissance : Prénom: Noémie Autres prénoms : Nationalité : Française Adresse: 33 rue du Pommier Arrondissement Code postal: 68125 Ville: HOUSSEN Date de naissance: 01/03/1982 Lieu de naissance : COLMAR Département : 68 Téléphone personnel: 06 06 06 06 06 Téléphone professionnel : Téléphone portable : Email: concours@cdg68.fr concours@cdg68.fr Aménagement pour candidat en situation de handicap : Oui Conditions matérielles spécifiques : Fauteuil ergonomique

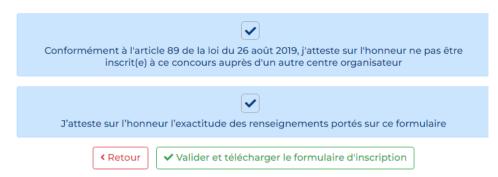
Vous devez ensuite vérifier les éléments saisis.

### Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Tiers temps supplémentaire : Oui

Niveau de diplôme : Niveau 4 (Baccalauréat)

Spécialité du diplôme : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture



Puis cocher les cases « Conformément ... » (concerne uniquement les concours et non les examens professionnels) et « J'atteste sur l'honneur... » afin de pouvoir ensuite valider et télécharger votre formulaire d'inscription.

Une page s'affiche indiquant que votre pré-inscription a bien été enregistré. Il est impératif de bien retenir son login (ou code utilisateur) car il vous permettra par la suite de vous connecter à votre accès sécurisé.



Centre de Gestion du Haut-Rhin

### INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

Déconnexion

Bonjour Mme Noémie DUPONT,

Etat de votre candidature au concours 2024 d'Auxiliaire de puériculture de classe normale

Votre pré-inscription a été enregistrée le 12/07/2024 09:39. Attention, n'oubliez pas de valider celle-ci via votre accès sécurisé pour le 19/10/2023 au plus tard et de transmettre l'ensemble des pièces justificatives impérativement avant les dates d'échéances indiquées sur l'accès sécurisé.

IMPORTANT: Veuillez noter les informations suivantes, elles vous seront utiles afin d'accéder par la suite à l'ensemble des services sécurisés

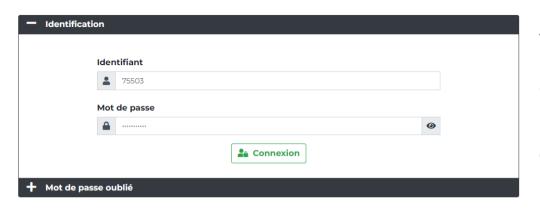
♣ Votre login : **79789** 

■ Votre mot de passe est celui que vous avez indiqué au niveau du formulaire de pré-inscription

Un mail de confirmation de pré-inscription vous sera adressé (dans un délai maximum de 24 heures) à l'adresse concours@cdg68.fr

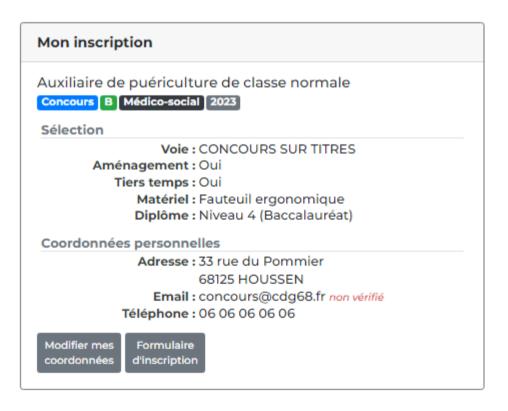
Vous pouvez récupérer votre formulaire pdf de pré-inscription en cliquant sur l'icône ci-après 🔀





Vous pourrez à tout moment, avant la date de clôture des inscriptions, télécharger à nouveau votre formulaire d'inscription afin de vérifier les informations saisies.

Pour cela, rendez-vous sur notre site internet <u>www.cdg68.fr</u> rubrique "Concours / Examens" puis "Accès sécurisé des candidats" et renseigner votre identifiant (login) ainsi que votre mot de passe.



Cliquer sur Formulaire pour le télécharger à nouveau.



# Centre de Gestion du Haut-Rhin ESPACE INSCRIPTION

Identifiant: 79814 Première connexion Déconnexion

Bonjour Mme Noémie DUPONT,
Etat de votre candidature au concours EXTERNE d'Agent de Maîtrise, spécialité mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique
Votre pré-inscription a été enregistrée le 14/08/2024 08:32, n'oubliez pas de valider celle-ci en cliquant sur le bouton "valider mon inscription" avant la date limite de clôture des inscriptions.

🔀 Vous n'avez pas vérifié votre email (concours@cdg68.fr). Cette étape est nécessaire pour la réception de documents et d'informations :

Un certain nombre d'informations importantes vont vous être communiquées directement par mail. C'est pourquoi il est impératif, lorsque vous vous connecter pour la 1ère fois à votre accès sécurisé, de cliquer sur

# Ceci fait, le message suivant apparaîtra :

Une demande de validation vous a été envoyée.
Vous pouvez cliquer sur le lien pour confirmer votre adresse email.

### Préinscription concours - Fonction Publique Territoriale





### Bonjour DUPONT Noémie,

Nous vous informons que votre préinscription a bien été enregistrée.

Attention, la validation de votre préinscription est indispensable. Celle-ci doit être effectuée sur votre accès sécurisé. Pour ce faire vous devrez, à partir de votre espace sécurisé, cocher la case "J'ai lu, j'approuve et je signe ..." puis cliquer sur « Valider mon inscription » pour le 17/10/2024 dernier délai, sans quoi votre préinscription sera annulée.

Les documents à fournir, indiqués dans votre formulaire d'inscription, pourront être déposés dans la limite des dates indiquées.

Nous vous rappelons que votre accès sécurisé est consultable sur notre site internet <a href="www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a> (rubrique « Concours/Examens » puis « Accès sécurisé candidats ») avec les codes suivants :

Code d'accès: 79814

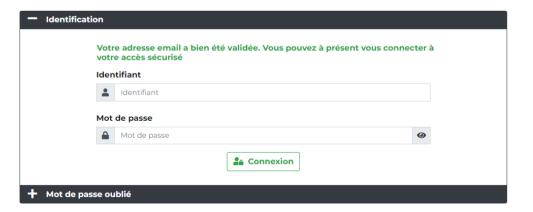
Mot de passe : indiqué lors de votre pré-inscription

En cas d'oubli, vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en vous rendant à l'adresse suivante :

https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=68&aff=log&mdpoublie=true

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

Afin de confirmer votre adresse email, merci de cliquer sur le lien suivant : <a href="https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=68&aff=log&canverif=Nzk4MTR8RFVQT05UfE5vw6ltaWU=&verifemail=true">https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=68&aff=log&canverif=Nzk4MTR8RFVQT05UfE5vw6ltaWU=&verifemail=true</a>



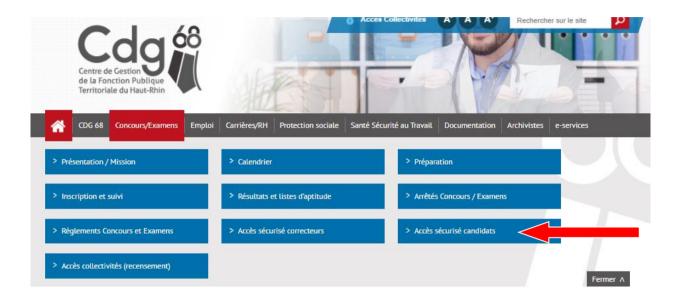
Il faudra donc vous connecter à votre messagerie électronique, ouvrir le mail automatique envoyé par le CDG68 et cliquer sur le lien d'activation présent dans ce mail

Vous serez ensuite automatiquement redirigé sur la page de connexion à votre accès sécurisé et le message suivant s'affichera :

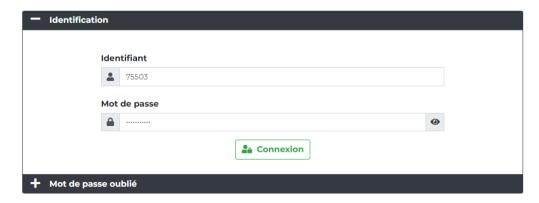
Votre adresse email a bien été validée. Vous pouvez à présent vous connecter à votre accès sécurisé

# **ETAPE 3: VALIDER SON INSCRIPTION ET TRANSMETTRE LES PIECES JUSTIFICATIVES**

Se connecter sur notre site internet <a href="www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a> rubrique "Concours / Examens" puis "Accès sécurisé des candidats"



puis accéder à votre espace candidat en renseignant votre identifiant (n° de dossier) ainsi que votre mot de passe choisi lors de votre pré-inscription



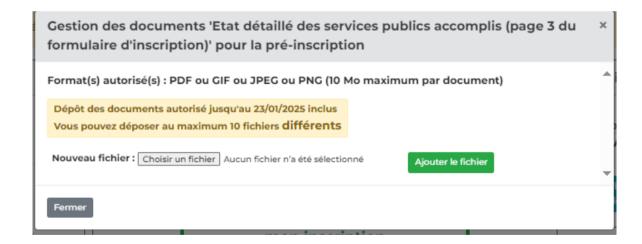
> Si vous êtes déjà en possession des pièces justificatives ou d'une partie des pièces, vous pouvez immédiatement les transmettre :

Cliquer sur l'icône 📚 à droite de la pièce demandée,



Exemple de fenêtre. Les pièces demandées varient selon le concours/examen choisi.

Une fenêtre s'affichera alors permettant l'envoi de la pièce. Vous devrez cliquer sur « choisir un fichier », chercher dans l'arborescence de votre ordinateur le fichier que vous aurez préalablement enregistré, puis le transmettre en cliquant sur « ajouter le fichier ».



Une fois le fichier déposé, 3 icônes s'afficheront vous pourrez soit :

- Déposer un autre fichier en écrasant celui que vous venez de mettre
- Consulter le fichier
- fin Supprimer le fichier



Attention : Pour votre information, les pièces ne pourront être déposées sur votre espace candidat qu'à partir du lendemain du jour ouvré suivant la validation de votre inscription.

### > Si vous n'êtes pas en possession des pièces justificatives à fournir :

Passez à l'étape suivante (validation) sans attendre. Vous pourrez revenir sur votre espace candidat ultérieurement pour transmettre votre (ou vos) pièce(s).

Cliquer sur la case « J'ai lu, j'approuve et je signe ... ». Une case « valider mon inscription » apparait puis : Cliquer sur le rectangle vert « Valider mon inscription ».

J'ai lu, j'approuve et je signe l'attestation sur l'honneur présente dans mon formulaire d'inscription

> Valider mon inscription

L'instruction des dossiers se fera au fur et à mesure par les services du CDG 68 et pourra prendre plusieurs semaines.



Nous vous rappelons que, pour que votre pré-inscription soit prise en compte, il est impératif de valider celle-ci via votre accès sécurisé et ce au plus tard à la date limite de clôture des inscriptions. Si vous ne le faites pas, votre pré-inscription ne sera pas prise en compte. Les pièces complémentaires pourront être déposées dans la limite des dates indiquées.

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Votre accès sécurisé vous permet de suivre votre inscription :

- En cours de transfert : mention qui apparaît une fois que vous avez validé votre inscription.
- En cours d'instruction : un mail d'accusé réception vous a été adressé. La validation de votre inscription a été prise en compte.
- Complet : votre dossier a été instruit par le service instructeur, les pièces fournies sont recevables et vous remplissez donc les conditions requises.
- <u>Incomplet</u>: merci de transmettre les pièces demandées: votre dossier a été instruit par le service instructeur mais il manque une ou plusieurs pièces permettant de vérifier la recevabilité de votre candidature. Vous avez reçu ou recevrez un mail du service concours vous invitant à compléter votre dossier via votre espace candidat.
- <u>Rejeté</u>: au vu des éléments fournis, vous ne remplissez pas les conditions requises pour participer à ce concours ou à cet examen professionnel. Un courrier de non-admission à concourir mentionnant les raisons de ce rejet a été déposé sur votre espace sécurisé candidat.
- Vous êtes admis(e) à concourir / admis(e) à concourir sous réserve : vous recevrez un mail vous informant du dépôt de la convocation dans votre espace candidat.

Votre accès sécurisé doit être consulté régulièrement. Si vous constatez des erreurs dans la saisie ou si vos coordonnées changent, vous pourrez y effectuer les modifications nécessaires.